



## Qualification des formateurs au contrôle technique des véhicules électriques et hybrides

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

### CONTROLE TECHNIQUE



#### OBJECTIFS

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de valider l'acquisition des connaissances techniques et réglementaires nécessaires à la formation des contrôleurs de véhicules électriques ou hybrides et d'obtenir l'attestation de capacité de formateur délivrée par l'UTAC.

#### PUBLIC VISÉ

Formateurs des contrôleurs techniques de véhicules électriques ou hybrides (titulaire d'une habilitation électrique B2XL)

#### PRÉ REQUIS

Être formateur des contrôleurs techniques.  
Connaissances générales en mécanique et sur les points de contrôles techniques. Être apte médicalement à travailler sur véhicule électrique.  
Être titulaire d'une habilitation B2XL contrôle technique.



#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les types de véhicule et de motorisation
- Maîtriser le risque électrique
- Identifier et mettre en pratique les points de contrôle technique spécifiques aux véhicules électriques et hybrides

#### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques. Exercices pratiques sur véhicules. Remise d'une documentation pédagogique numérique durant la formation.

#### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en véhicules électriques et hybrides, expert en contrôle technique

#### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

**Contexte environnemental/politique/contrôle technique**

**Les types de véhicules concernés**

Electrique pur/hybrides/Architectures hybride/hydrogène/rétrofit/Spé PL-Remorques

**Technologies et liens avec les véhicules concernés par les annexes 1 des arrêtés du 18/06/91, du 27/07/04, et de l'arrêté du 23 octobre 2023 (2/3 roues et quadricycles à moteur)**

Prises - recharge

**Electricité - sécurité**

Principes généraux de l'électricité et application aux véhicules, dangers et conséquences, protection

**Temps d'échanges sur les problématiques rencontrées avec les VE/VH en centre de contrôle ou en formation**

**Norme UTE 18550 et arrêtés du 18/06/91, du 27/07/04 modifiés et du 23 octobre 2023**

Etudes des textes et des implications

**Méthode de contrôle, mesure de la résistance à l'isolement**

**Volumes et résultats contrôles techniques**

**Atelier : mise en oeuvre de l'instruction technique**

Passage du mode thermique au mode hybride, visite laboratoire émissions polluants



#### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

#### MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



## Qualification des formateurs au contrôle technique des véhicules électriques et hybrides



14.00 Heures  
2 Jours



De 4 à 12 Personnes



Intra (par jour) : Nous consulter  
Inter (par stagiaire) : 1 485.00 €



### Contactez-nous !

Audrey RISSOT  
Chargée de formation

Tél. : 0169801708  
Mail : [audrey.rissot@utacceram.com](mailto:audrey.rissot@utacceram.com)

Janvier 2026

Version : 410CTVEVH-20260217

